

Déclaration liminaire FEP-CFDT

CCMMEP du 20 mai 2026

Mesdames et Messieurs les membres du CCMMEP,

À l'heure où notre système éducatif traverse des turbulences profondes, la FEP-CFDT entend porter une vision claire et exigeante : **l'école que nous voulons**.

Nous voulons une école qui fasse réussir tous les élèves, qui ne laisse personne de côté, une école qui respecte les personnels qui la font vivre au quotidien. Nous voulons une école fidèle à sa mission de service public d'éducation, y compris dans l'enseignement privé sous contrat.

Une formation initiale de qualité

Les textes examinés aujourd'hui sur les modalités d'évaluation et de formation des maîtres soulèvent des enjeux essentiels. Pour la FEP-CFDT, il ne peut y avoir d'école de qualité sans formation initiale de qualité. Or nous continuons à dénoncer des réformes construites dans l'urgence, sans véritable concertation, et pensées avant tout pour répondre à la crise de recrutement. La réforme de la formation traite les lauréats de concours comme des enseignants de seconde zone, au niveau salarial et des droits aux congés. C'est inacceptable.

Former des maîtres ne consiste pas simplement à les mettre plus tôt devant les élèves. Former des maîtres, c'est leur permettre d'entrer progressivement dans le métier, avec un véritable accompagnement, avec du temps pour se former, pour comprendre les réalités des classes, pour construire des pratiques pédagogiques adaptées à l'hétérogénéité des élèves et aux exigences de l'inclusion. **Former, c'est investir dans l'avenir de l'école.**

Une école privée sous contrat respectueuse de ses engagements

L'école que nous voulons est aussi une école privée sous contrat qui assume pleinement ses responsabilités sociales. Le contrat d'association avec l'État implique des devoirs. Il implique une participation réelle à la mixité sociale et à l'accueil de tous les publics. Il implique également le respect des règles du service public d'éducation.

La FEP-CFDT réaffirme la nécessité des contrôles des établissements privés sous contrat. Il ne peut pas y avoir d'argent public sans transparence. Ces contrôles sont nécessaires pour vérifier le respect du contrat d'association, des obligations pédagogiques, sociales et financières des établissements. Ils sont aussi une condition de la confiance à un moment où l'image de l'école est dégradée par des cas de violences passées et présentes inacceptables. Nous demandons que ces contrôles soient transparents. Les conclusions, même anonymisées, doivent être portées à la connaissance des personnels et de leurs représentants, en CCMMEP comme dans les commissions consultatives académiques. **Le respect du contrat d'association et des valeurs de la République ne saurait rester l'affaire des seuls chefs d'établissement.**

Un service public d'éducation au service de tous les élèves

L'école que nous voulons accueille l'hétérogénéité des élèves comme une richesse, non comme un fardeau. L'inclusion scolaire exige des moyens à la hauteur des ambitions affichées. La baisse démographique offre une opportunité historique : **abaisser le nombre d'élèves par classe** pour mieux accompagner chacun, renforcer l'attention portée aux plus fragiles, et améliorer les conditions d'apprentissage comme d'enseignement. Ne laissons pas passer cette chance.

Des conditions de travail dignes et un dialogue social renforcé

L'école que nous voulons est aussi une école qui respecte ses personnels. Cela suppose des conditions de travail dignes et un véritable dialogue social. Le schéma d'emploi des prochaines années, marquées par une baisse démographique importante, ne peut pas être élaboré sans les organisations syndicales. Il est nécessaire d'anticiper : les décisions prises ont des conséquences concrètes sur les personnels, sur les établissements et sur les territoires. Nous refusons que les logiques purement budgétaires continuent de primer sur les besoins réels du terrain. Et nous demandons l'ouverture d'un groupe de travail (promis) sur les projections d'emploi.

Nous voulons également dénoncer la situation faite aux maîtres délégués. Depuis trop longtemps, l'institution gère leur précarité comme une variable d'ajustement. Pourtant, ces personnels assurent les remplacements, tiennent les classes et permettent au système de fonctionner. Ils méritent autre chose que l'incertitude permanente, les affectations tardives et l'absence de perspectives. La précarité ne doit jamais devenir une forme de maltraitance institutionnelle. **Nous attendons des consignes opposables et un bilan public académie par académie.**

ET puis, à l'heure des examens, il faut rappeler que le système éducatif tient avant tout par l'engagement invisible des personnels enseignants, contraints d'enchaîner déplacements, surveillances, corrections, oraux et maintien des cours, dans une surcharge de travail devenue structurelle. Derrière l'affichage d'une organisation maîtrisée, chacun « bricole », s'adapte et compense au prix d'un épuisement croissant. La pression liée aux épreuves terminales et aux multiples tâches annexes ne cesse de s'intensifier. La FEP-CFDT demande donc une véritable réflexion sur le calendrier et l'organisation du travail, ainsi qu'une compensation à la hauteur du travail supplémentaire imposé aux personnels durant cette période critique. Nous avons réalisé une enquête sur la perception de l'évaluation par les enseignants et les résultats sont accablants.

Enfin, sécuriser les parcours professionnels suppose de préserver les protections collectives. Alors que notre système de prévoyance est aujourd'hui menacé, la FEP-CFDT rappelle son attachement à un dispositif obligatoire, solidaire et protecteur. Les maîtres sous contrat ne peuvent pas être les victimes de reculs sociaux supplémentaires. Dans un contexte déjà marqué par la fragilisation des personnels, nous refusons toute remise en cause de cette protection essentielle.

L'école que nous voulons est possible. Elle exige des actes, des moyens et du respect. C'est cette ambition que la FEP-CFDT continuera de porter avec détermination.